

LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE : DIFFICULTÉS PRATIQUES

Centre de recherche de Droit privé de la Faculté de Droit de Brest

Brest, 20 juin 2014



Le Centre de recherche de droit privé de la faculté de droit de Brest organise le vendredi 20 juin 2014 un colloque intitulé *Le mandat de protection future : difficultés pratiques*, à la faculté de Droit de Brest, 12 rue de Kergoat.

Programme

Matinée sous la présidence de **Muriel Rebourg**, professeur de droit privé, directrice du CRDP

8 h 30 - Accueil des participants

9 h 00 - ouverture

Première partie : L'élaboration du mandat de protection future

I - La place du mandat de protection future dans les dispositifs juridiques de protection

9h 10 - Réflexion sur la nature du mandat de protection future

par **Éric Durafour**, juge des tutelles de Morlaix, vice-président du TGI Brest

9h 40 - Mandat de protection future et principe de subsidiarité

par **Raoul-Cormeil**, HDR, maître de conférences de droit privé, université de Caen

10h 10 - Discussion et pause

II - La détermination du contenu du mandat de protection future

10h 40 - La détermination des actes prévus au mandat : entre liberté et encadrement

par **Jérôme Leproux**, maître de conférences HDR, de droit privé, université de Caen

11h 10 - Table Ronde.

Le point de vue du notaire

par **M^e Leray**, notaire à Quimper

Le point de vue de l'avocat

par **M^e Guyomarc'h**, avocat au barreau de Brest

11h 45 - Discussion

12h - Déjeuner

Après-midi sous la présidence de **François-Xavier Roux-Demare**, maître de conférences de droit privé, université de Brest

Deuxième partie : La mise en œuvre du mandat de protection future

I - Le moment de la mise en œuvre du mandat de protection future.

14h 10 - La question de l'écoulement du temps, source de difficultés

par **Anthony Quéguineur**, ATER, université de Brest

14h 40 - Les formalités de mise en œuvre : l'insuffisance des garanties légales

par **Marguerite Jourdain**, maître de conférences de droit privé, université de Brest

15h - Discussion et pause

II - L'exécution du mandat de protection future

15h 20 - L'office du juge des tutelles, juge du contentieux né de l'exécution du mandat de protection future

Par **Pierre-Olivier Danino**, vice-président du tribunal de Lorient

15h 40 - Le contrôle de la mission du mandataire

Le point de vue d'un MJPM

par **M. Joncour**, association tutélaire du Ponant

Le point de vue d'un notaire

par **M^e L'Haridon**, notaire à Plogastel-Saint-Germain

Le point de vue d'un avocat

par **M^e Guyomarc'h**, avocat au barreau de Brest

16 h 15 - Discussion

16 h 30 - Cocktail

Inscriptions :

Avant le 16 juin 2014

Courriel : secretariat.crdp@univ-brest.fr